



Politique sur le port obligatoire de crampons

La prévention des chutes l'hiver : découvrez le programme obligatoire de port de crampons instauré par l'entreprise pour garantir la sécurité de tous ses travailleurs.

Chaque année, au début de l'hiver, l'entreprise communiquait des mises en garde à ses employés sur les risques de blessures occasionnés par les chutes sur la glace dans les stationnements.

L'entreprise utilisait les moyens de communication à sa disposition, écran de communication, affiches et courriels, pour sensibiliser les travailleurs aux risques associés aux chutes et aux mesures pour les prévenir. Malgré les efforts déployés, ces campagnes n'avaient pas l'effet escompté.

Avant de démarrer le projet, une collecte de données auprès des différentes entités de l'entreprise, division Impressions, a révélé une quarantaine de « passés-proches » et d'incidents, certains avec blessures graves (fractures). Parmi ses statistiques, deux incidents, sans perte de temps, avaient eu lieu dans le stationnement de Transcontinental Transmag.

Réduire les risques

Cet état de situation a motivé l'entité Transcontinental Transmag à adopter une politique qui rend le port de crampons obligatoire pour tous les travailleurs, et ce, dans le but d'éliminer les risques de chutes sur la glace. De plus, un échange de meilleures pratiques a été fait avec la compagnie de produits forestiers Résolu, cette dernière ayant déjà mis en place une telle politique.

La première étape a consisté à mettre en branle un projet pilote pour tester les différents modèles de crampons. Une vingtaine de travailleurs, provenant du comité de gestion, du comité de santé et de sécurité (CSS) et de la production, ont été invités sur une base volontaire, à tester et à évaluer, à l'aide d'un questionnaire, les différents modèles de crampons. Un modèle à bande élastique orange, facile à enfiler, se démarquait des autres et a été sélectionné.

Bien informer les travailleurs

Pour favoriser l'adhésion au projet, l'entreprise a fait connaître ses intentions plusieurs mois à l'avance aux membres du personnel par ses canaux de communication usuels.

La politique sur le port des crampons a été élaborée par le comité de gestion et approuvée par les membres du CSS. Dans la phase de déploiement, des rencontres d'information ont été organisées sur chacun des quarts de travail. À cette occasion, l'entreprise a :

- Diffusé une vidéo de Marc-André Ferron, consultant en gestion de la santé et de la sécurité, réalisée spécifiquement pour expliquer la pertinence du port des crampons
- Distribué gratuitement une paire de crampons ainsi qu'un dépliant explicatif
- Fait signer une preuve de communication aux travailleurs

Secteur Imprimerie Prix MultiPrévention 2024

Transcontinental Transmag

Transmag est l'une des entités du groupe TC Transcontinental. Spécialisée dans l'impression de journaux, l'entreprise d'Anjou emploie 150 travailleurs.

Gestion de
la prévention



Des gyrophares bleus ont été installés aux endroits stratégiques du site. Lorsqu'ils sont allumés, cela indique aux travailleurs que le port des crampons est requis. En cas d'oubli des crampons, l'entreprise a prévu cinq stations d'emprunts temporaires.

Chaque année, des rappels de la politique sont réalisés auprès de l'ensemble des travailleurs en début de saison hivernale. Des audits ponctuels ont lieu pour s'assurer de son application. En cas de non-respect, des mesures disciplinaires peuvent s'appliquer.

Lors des séances d'accueil et d'intégration, les nouveaux travailleurs reçoivent l'information entourant cette politique et une paire de crampons. ●



© Reproduit avec l'aimable autorisation de Transcontinental Transmag.



Vidéo bande-annonce : <https://youtu.be/cMYSgEHnPzw>



En complément multiprevention.org

Formation en entreprise | Voir Répertoire

- [La prévention des chutes \(chutes en hauteur et de même niveau\)](#)

Atelier en entreprise | Voir Répertoire

- [Inspection et port du harnais de sécurité](#)